

L'interculturel entre l'Orient et l'Occident - les particularités et les difficultés à travers les cas des résidents coréens en France

Bouriane LEE-LE NEINDRE,
Korean Educational Development Institute
Université Nationale de Kyungsang, Corée du Sud

Introduction

Dans le courant de la mondialisation, les lieux de rencontre entre l'Orient et l'Occident se multiplient rapidement sous une forme de plus en plus diversifiée, avec des contacts de courte durée ou prolongés. Dans ces rencontres multipliées, émergent le problème d'intercommunication entre les deux cultures si lointaines qu'ignorées l'une de l'autre, jusqu'ici. Les observations sur les difficultés des Coréens en situation expatriée en France nous montrent que, malgré l'ampleur des défis de la mondialisation et la circulation des informations, la connaissance de l'autre reste insuffisante pour que les rencontres se passent dans les meilleures conditions et, par conséquent, bénéfiques aux deux parties.

Le but de cette recherche est de s'interroger sur ces rencontres grandissantes entre l'Orient et l'Occident, à travers les observations des cas des résidents coréens en France et de prospecter des possibilités pour une meilleure rencontre entre l'Orient et l'Occident, par une compréhension mutuelle plus approfondie.

Pour cela, je projette de développer les points suivants : les caractéristiques socioculturelles des résidents coréens en France, leurs milieux et leurs conditions de vie, leurs relations avec la société d'accueil, enfin leurs modes d'insertion et les problèmes divers auxquels ils sont confrontés. En particulier, la représentation qu'ils se font de l'Occident, la perception de la société d'accueil, les contacts avec celle-ci et le conflit culturel lié aux stratégies d'adaptation et identitaires constitueront les points essentiels de mon étude. La méthodologie que j'ai adoptée pour cette étude est l'enquête par questionnaire et l'interview auprès du public concerné (55 Coréens-parents d'élèves et du mariage mixte et 40 enfants coréens au total)

Les caractéristiques socioculturelles des résidents coréens en France

La communauté des résidents coréens en France, bien qu'elle soit toujours minoritaire, est en évolution constante depuis la fin des années 80. Le nombre des Coréens en France ne comptait que 3 310 en 1988 mais en 1991, on en dénombrait déjà 8234 pour arriver au nombre de 10 265 en 2000. Cette croissance résulte d'une politique d'ouverture du gouvernement coréen de l'époque, survenue suite à la réussite de l'accueil du Jeu Olympique à Séoul. Le gouvernement a soulevé la barrière de sortie du sol natal afin de permettre au peuple de circuler librement à l'échelle internationale. Cela a permis à la masse des étudiants coréens et d'embarquer pour les études à l'étranger et aux entreprises coréennes pour supplanter les usines, les points de vente sur place. En effet, la majorité des Coréens en France sont issue de la population de ces deux catégories. La population étudiante est estimée à l'ordre de 65% et celle économique à environs 25%. Le reste se partage entre les diplomates, les administrateurs et une minorité des résidents ayant un titre de séjour de long

terme. Cette dernière catégorie des Coréens qui sont domiciliés en France pour des motifs personnels comme mariage et travail dans la majorité des cas n'était qu'au nombre de 598 en 1988 et se dénombre actuellement de 1048. Cela dit, la population coréenne en France n'est pas celle d'immigrés. La majorité n'y séjourne que pour quelques années : de 3 à 5ans pour les administrateurs et les expatriés économiques et de 5 à 10 pour les étudiants de hautes études. La population coréenne en France est donc en mouvance continuelle : elle change, elle se renouvelle sans cesse.

La situation financière de cette population coréenne en France est très dépendante de celle de la Corée, sans être pour autant précaire. Leurs seules ressources sont les virements en provenance de leur famille en Corée pour la majorité. Même pour ceux qui exercent une profession, leurs activités économiques restent très limitées. La plupart d'entre eux sont dans le commerce, mais dans un secteur qui dépend exclusivement du public coréen, comme restauration, hôtellerie, agence de tourisme ou de service. Le niveau d'études de cette population est très élevé, la majorité étant diplômée de plus de Bac + 4. majoritairement féminisée. Parmi les 10 265 ressortissants coréens en France, on en dénombre 3 507 hommes et 6 758 femmes dont 200 couples de mariage mixte. Les ressortissants coréens se sont concentrés exclusivement sur Paris. Les 7191 parmi 10 265 y habitent. Les autres se répartissent également dans quelques grandes villes telles Lyon, Toulouse, Aix-en Province, Rouen que Strasbourg. A l'intérieur de leur grande ville adoptée, les Coréens ont des préférences pour certains arrondissements. Parmi 7191 Coréens sur Paris, environs 2000 ont élu pour leur domicile le 15^e arrondissement. Comme les critères de leur choix, l'environnement pour l'éducation des enfants (l'existence des bonnes écoles) arrive en tête, suivi de la sécurité et le transport, la proximité à l'administration et aux agences coréennes et l'accès à la commodité coréenne comme restaurant, chaînes alimentaires. Bref, les milieux de vie des ressortissants coréens à Paris sont très urbains permettant l'accès rapide à des informations et à des activités culturelles.

L'insertion des Coréens à la société française et leurs problèmes

La représentation et la perception du pays d'accueil :

Les ressortissants coréens se faisaient, avant de venir en France, d'elle une image d'un pays doté en majorité des blancs, dont la vie est luxueuse, la civilisation hautement développée, la société ouverte et la liberté sexuelle garantie dans tous les milieux. Ensuite, ils s'étonnent de la réalité qu'ils découvrent : les Français plutôt modestes, relativement peu ouverts et plutôt répulsifs avec les étrangers, trop d'arabes et noires, les rues sales, etc. C'est plutôt une déception exprimée par les primo-arrivants, à part leur estime commune pour la somme du capital culturel que possèdent les Français. Cependant les remarques des Coréens qui ont atteint un séjour relativement long (de plus de 3ans à 18ans), changent de registres : les Français sont économes, fières de leur capital culturel dans leur connaissance large, les dimensions de réflexion des intellectuels français sont beaucoup plus larges qu'on ne l'imagine, il existe une certaine règle de la sexualité à l'intérieur de la société.

Quant à leur perception de la société d'accueil, j'ai recueilli les informations suivantes (le nombre de réponses sur 25 interrogés) :

Pour la question n°1 « *D'après vous, quelle est l'attitude générale de la société française vis-à-vis des étrangers ?* », les réponses des ressortissants coréens se répartissent :

très favorable (0), plutôt favorable (14), indifférente (10), plutôt offensive (1), très offensive (0).

A la question n°2 « *Selon vous, quel serait le degré d'intérêt de la société française porté sur la Corée ?* », les ressortissants coréens ont répondu : très haut (0), plutôt haut (1), moyen (10), plutôt bas (12), très bas (2).

A la question n°3 « *Quelles nationalités parmi les étrangers sont-elles, à votre avis, bien considérées par la société française ?* », les Coréens pensent que les peuples respectés par la société française sont les Américains (11), les Japonais (8), les Européens de l'Ouest (5), les pays avancés (1), pas de préférence (1)

Pour la question n°4 « *Quelles nationalités parmi les étrangers sont-elles, à votre avis, mal considérées par la société française ?* », les Coréens pensent que les peuples mal vus par la société française sont les Arabes (19), les Africains (5), les Chinois et les Sud-asiatiques (5), les Européens de l'Est (1)

Pour la question n°5 « *Comment jugeriez-vous l'image de la Corée et de son peuple véhiculée dans la société française ?* », les Coréens pensent que l'image de leur pays véhiculée en France est : positive (1), moyen (22), négatif (1) Les Coréens pensent que les images peu promulguées de leur pays en France résultent l'ignorance des Français et de sa situation géographique dans laquelle la Corée se passe plutôt inaperçue à la concurrence de la Chine et le Japon, deux grands pays appréciés en France et de sa situation politique et économique souvent ballottée.

En résumé, la perception des ressortissants coréens de leur société d'accueil n'est ni très positive, ni très négative. Cela dit, il y a une possibilité de cultiver ces rencontres pour qu'elles deviennent fructueuses sur le plan de l'apprentissage interculturel.

Les contacts - les difficultés et les appréciations :

Les problèmes d'adaptation des ressortissants coréens en France qui se posent ne sont pas vraiment d'ordre de leur habitude alimentaire ou d'utilisation de l'espace, ni de leur mode de vies de loisir, étant donné que cette population coréenne plutôt urbaine a déjà assimilé depuis leur pays natal un certain mode de vie du style occidental. En effet, la plus part des familles coréennes adoptent le style alterné ou fusionné pour s'alimenter et se réjouissent du meilleur environnement culturel offert par leur société d'accueil. Mais leurs problèmes aux quels ils font face sont d'ordre de la vie courante. Beaucoup de Coréens éprouvent les difficultés avec la bureaucratie française. Les démarches complexes de l'administration française les désorientent totalement surtout quand il s'agit des primo-arrivants qui ne disposent pas encore de moyen linguistique assez solide et des connaissances culturelles suffisantes.

Les difficultés des Coréens en France sont liées de leur différence physique. En France, ils sont souvent pris pour des chinois et les Coréens réagissent très sensiblement à cette catégorisation indifférenciée. Leur refus d'être pris pour un Chinois n'est sans doute pas moins en relation avec le sens péjoratif du mot employé par des Français, qui réfère à l'image et au statut des Chinois plutôt défavorables en tant que réfugiés économique. Cette catégorisation quelque peu grossière prend une proportion beaucoup plus importante quand il s'agit des enfants coréens scolarisés. Beaucoup d'enfants le prennent pour le mépris de la part de leur camarade de l'école. Les attitudes et les comportements des Français qui heurtent

la sensibilité des Coréens sont : mépris injustifié envers les Asiatiques, comportement racistes des personnes âgées, comportement individualiste et égoïste, considérer sa culture supérieure à tout autre, humeur changeant, monopoliser la parole pour ne rien dire sans écouter l'autre. Par contre, les Coréens supposent que parmi leurs attitudes et comportements, ce que les Français auront du mal à comprendre, sont : s'intéresser à la vie privée de l'autre, se presser sans cesse, incapable de se détendre en public, ne pas maîtriser son parler à haute voix et ses gestes violents dans des lieux publiques, exposer directement ses sentiments sans ménager le propos et la manière, ne pas savoir saluer convenablement, être peu ouvert à d'autres formes de pensée, forcer les mets aux invités, les habitudes alimentaires (mets épissés, certains animaux prisés), se fréquenter entre les femmes sans connaître les prénoms de chacune et l'importance démesurément accordée à l'éducation des enfants. Par ailleurs, la majorité des Coréens qui ont les enfants scolarisés trouvent que les écoles françaises traitent les enfants étrangères sans discrimination (20), tandis que 5 disent le contraire et témoignent que leurs enfants ont suivi une certaine discrimination, notamment au début de la scolarisation pour leur manque de connaissance de la langue. Pour la même raison, quelques parents se sont vus refusés d'inscrire leurs enfants par les directeurs des écoles qui leurs étaient assignées par la mairie. Cependant l'appréciation des parents coréens sur les enseignants français et leur méthode d'enseignement est très positive : en comparaison avec les enseignants coréens, les enseignants français sont très responsables, consciencieux, d'esprit initiative, ouverts et à l'écoute des élèves, bref, professionnels. Leurs méthodes d'enseignement sont non autoritaires, égalitaires, rationnels et ouvertes, bref, démocratiques. Tous les parents coréens interrogés apprécient le système scolaire français et la qualité de son éducation : la qualité de la cantine dont la priorité d'assurer la santé des enfants, le souci pour la sécurité des enfants, la qualité des livres scolaires, le système d'orientation suivant les intérêts et les capacités des élèves, l'éducation égalitaire, ouverte vers l'extérieur, l'ambiance de classe démocratique et initiatique, l'évaluation objective avec des questions ouvertes permettant aux enfants de développer les capacités de réfléchir eux-mêmes.

Quant à leurs attitudes éducatives, les parents coréens disent que leurs séjours en France leur ont permis de comparer les leurs à ceux des parents français et d'en apercevoir les différences considérables. Selon eux, les parents français respectent les intérêts et les capacités personnelles de leur enfant et, par conséquent, n'exigent pas à être meilleur en classe, et ceci, contrairement à ce que font les parents coréens. Les parents français apprennent à leur enfant dès toute petite enfance à être autonome et comment vivre avec les autres en société, lorsque les parents coréens ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, ne considèrent que l'intérêt de leur rejeton et font des choses à la place de leur enfant. Ainsi les parents coréens estiment que leur séjour en France leur a appris, à travers les contacts avec d'autres modes de pensée et d'agir, à être moins subjectifs, moins racistes, moins conscients du regard des autres et plus économes, plus rationnels.

Les parents coréens observent qu'après quelques années de séjour en France les attitudes et les comportements de leurs enfants ont changé : plus détendus et gais, plus initiatives et créatifs et, surtout, plus ouverts à l'extérieur, intéressés au monde. Ils concluent que les influences de leur séjour en France sur leurs enfants sont très positives.

Le conflit culturel dans les couples franco-coréens :

Des difficultés rencontrées par des couples franco-coréens sont liées, dans la majorité des cas, à la différence des modes de pensée, des notions de la famille et de l'individu et des méthodes d'éducation des enfants, qui existe entre les conjoints français et coréen. En ce qui

concerne les difficultés issues de la différence des modes de pensée de partenaires de deux civilisations, la conjointe coréenne ou le conjoint coréen blâme son(sa) partenaire français(e) d'être trop rationnel, catégorique, égoïste et peu généreux. En revanche, le conjoint français ou la conjointe française critique son ou sa partenaire coréenne pour être trop émotionnelle, impulsive, changeante et moins affirmée dans son individualité. Bref, il y a un hiatus évident entre une structure mentale à la française basée sur la rationalité et l'individualité et celle à la coréenne basée sur l'émotivité et l'esprit communautaire. Cette différence de la structure mentale manifeste sous forme de conflits dans l'interrelation du couple vis-à-vis de l'extérieur, notamment celle d'avec leur belle-famille respective et d'avec leurs amis respectifs. Cette différence mentale est aussi responsable des désaccords qui surviennent à propos de l'éducation des enfants d'abord entre les conjoints eux-mêmes et aussi entre le ou la conjointe étrangère et sa belle-famille. Le ou la conjointe française critique son ou sa partenaire de manquer de certaine rigueur dans sa façon d'éduquer et du manque de respect vis-à-vis des enfants en tant qu'individu. Les critiques émanant de l'éducation des enfants viennent le plus souvent du côté français.

Quant aux difficultés de communication entre les conjoints de famille franco-coréenne, elles se situent plutôt au niveau de l'affectivité que du cognitif. La plus part des cas, ce sont les conjoint(e)s coréen(ne)s qui privilégient l'affectivité dans un milieu où prévale le cognitif s'en trouve démun(e)s et, par conséquent, condamné(e)s à devenir victimes de ses propres exigences et même de ses êtres en tant que sujets d'une civilisation dite affective. Ce point culminant est d'autant plus difficile à surmonter pour ce groupe des Coréens que ceux-ci sont en général hautement diplômés. L'impasse auquel les Coréens font face dans le conflit issue de la différence mentale de deux civilisations en rencontre est que, même s'ils comprennent leur partenaire dans ses différences culturelles, au moyen de leur faculté cognitif, ils ont tout même du mal à les intégrer sur le plan affectif.

Outre les problèmes mentionnés ci-dessus, les conjoint(e)s coréen(ne)s font face à un problème du choix de leur identité. Actuellement, parmi les 200 foyers de mariage mixte, très peu de conjoints coréens ou conjointes coréennes ont fait la demande de la naturalisation. On estime qu'environ moins de 20% d'entre eux ont changé de leur nationalité issue de leur mariage mixte. Pour expliquer cette réticence des Coréens à changer de nationalités, on peut, certes, évoquer la politique actuelle du gouvernement coréen qui n'admet pas la double nationalité et également la politique sociale non discriminatoire de la France vis-à-vis des résidents étrangers, qui, par conséquent n'oblige pas aux conjoint(e)s coréen(ne)s de changer de leur nationalité d'origine. Cependant la raison la plus profonde est que ces Coréens ont du mal à renoncer à leur racine, à leur culture d'origine. Pour les Coréens dont la culture d'origine se qualifie pour une civilisation d'attachement, changer de nationalités signifie abandonner à être soi-même et même trahir les siens. Il s'agit donc d'un impacte d'ordre psychologique. Cette attitude des Coréens à l'étranger a fait largement l'objet d'études approfondies surtout en Amérique et au Canada, menées par des chercheurs d'origine coréenne. Néanmoins il existe une différence, du moins, apparente entre les Coréens en Europe et ceux qui se trouvent au continent américain. Lorsque le premier groupe ne cherche pas à se faire naturaliser, le deuxième groupe le cherche plus volontairement. Cette différence dépend, sans aucun doute, de la politique du pays d'accueil où ils se trouvent.

Conclusion

Comme nous avons vu jusqu'ici, les rencontres entre l'Orient et l'Occident posent des problèmes aux quels nous n'avons pas encore beaucoup prêté attention. L'exploit de ce thème de recherche dans le domaine est à souhaiter dans l'avenir. Les rencontres entre l'Orient et l'Occident ne peuvent être qu'un enrichissement mutuel, à condition que l'on y mène un travail qu'il faut, chacun de son côté, à trois échelles : personnelle, nationale et internationale.

A l'échelle personnelle, un travail d'ouverture et de conscientisation est requis avant et durant ces rencontres. Tout lieu de rencontres peut provoquer une certaine secousse de ses représentations du monde, ses propres habitudes et, par conséquent, une remise en question de soi. Afin que le lieu de ces rencontres soit fertile sans être destructif, il faut mener le double travail, à savoir, la découverte de l'autre d'un côté et la remise en question de soi, d'un autre côté. Tous les Coréens en exposition intense à la culture de l'autre concluent eux-mêmes que, même si les situations dans lesquels ils vivent quotidiennement les font souffrir du conflit culturel, il n'est pas moins vrai qu'elles contribuent à approfondir leur capacité de réfléchir, à élargir leur vision du monde et, enfin, à cultiver leur capacité d'accueillir l'autre dans sa différence.

A des échelles nationale et internationale, il faudrait générer des recherches sur le thème afin d'en construire un consensus d'*une éducation à l'international*. Définir le but et les objectifs de cette éducation, les compétences interculturelles visées et construire une méthodologie et des méthodes adéquates sont des tâches urgentes, vu l'ampleur de la circulation des ressources humaines d'aujourd'hui. Enfin, nous espérons que cette contribution attire l'attention de bien d'autres chercheurs du domaine pour générer ainsi des recherches ultérieures.